

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET SERVICES
PROCEDURE ADAPTEE**

EPCC LA CONDITION PUBLIQUE

**ACQUISITION DE MATERIEL LUMIERE
POUR LA SALLE DE SPECTACLE
DE LA CONDITION PUBLIQUE**

DOSSIER DE CONSULTATION

**Date limite de réception des offres :
28 JUILLET 2017 à 12 h 30**

PARTIE A REMPLIR PAR LE SOUSMISSIONNAIRE

Je soussigné,

Confirme avoir lu le présent document ;
Et en accepter la totalité de celui-ci sans restriction.

Fait le

à

Signature & Tampon :

DOSSIER DE CONSULTATION

DOSSIER DE CONSULTATION

Article 1 : Objet de la consultation - Dispositions générales

1.1 - Objet du marché

Les stipulations du présent dossier de consultation concernent :

L'acquisition de matériel lumière pour la salle de spectacle de l'EPCC La Condition Publique.

1.2 – Condition de la procédure du marché

Le marché est passé selon la procédure dite adaptée de l'article 27 Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Les variantes sont acceptées et la négociation est possible.

1.3 - Durée du marché et validité des offres

Le marché est conclu pour la durée nécessaire à la livraison et commencera dès la notification du dit marché.

Dans l'idéal, la livraison des matériels devrait être effective autour de la semaine xx.

En cas de délais de livraison supérieur à 30 jours à compter de la notification du marché, la clause prévue à l'article 6.4 s'appliquera.

Le délai de validité des offres est de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Article 2 : Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du présent marché sont :

- le présent dossier de consultation signé en page de garde
- les pièces telles que demandées à l'article 3 ci dessous
- le devis des matériels proposés (qui vaudra bordereau de prix)
- Un IBAN

Article 3 : Conditions d'accès à la commande publique

Les candidats justifieront de leurs qualités et capacités juridiques, techniques, économiques et financières en fournissant les pièces suivantes dûment datées et signées :

- une lettre de candidature indiquant la raison sociale de l'entreprise, formulant sa candidature officielle au marché ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- la déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir,
- la déclaration sur l'honneur que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année qui précède le lancement de la procédure,
- l'attestation sur l'honneur indiquant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail,
- une attestation d'assurance civile et professionnelle,
- des références de la société pour des marchés similaires

Article 4 : Modalités d'obtention du dossier de consultation

Les entreprises peuvent télécharger directement le dossier de consultation sur le site de la Condition Publique dont l'adresse est reprise dans l'avis de marché

DOSSIER DE CONSULTATION

Elles peuvent demander à recevoir le dossier en téléphonant au 03 25 33 57 57 ou en envoyant un email à administration@laconditionpublique.com. Les documents demandés seront envoyés par voie électronique au format PDF ou postale à la demande de l'entreprise.

Article 5 : Procédure d'attribution du marché

S'agissant d'un marché à procédure adaptée, le calendrier défini pour l'exécution de ladite procédure est le suivant :

- publication de l'avis de marché sur le site de la Condition Publique et par voie d'annonce légale : 3/07/2017
- date limite de réception des plis (candidature + offre) : 28/07/2017
- notification du marché : 1/09/2017
- date de livraison maximale : 1/10/2017

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Valeur technique du dossier (qualité technique des produits proposés)	30 %
Prix de la prestation	50 %
Valeur du candidat (références, implantation dans le secteur professionnel)	20 %

Article 6 : Définition des besoins

6.1. Contexte

Le parc de matériel scénique de La Condition Publique date de la création de l'établissement en 2004. Depuis cette date, les évolutions techniques et notamment l'apparition de la LED ont transformé les technologies utilisées dans l'éclairage de spectacle. Nos outils sont obsolètes et après onze ans d'une utilisation intensive, arrivent à un point avancé de vétusté.

La cohérence et la qualité du parc de matériel technique d'un établissement tel que La Condition Publique est un atout majeur concourant à son attractivité et au développement de partenariats avec d'autres producteurs d'évènements par un apport en industrie.

Le parc lumière d'ancienne génération ne correspond plus entièrement aux standards exigibles par les productions actuelles.

6.2. Besoins

- Technologie visant à alléger les dispositifs mis en place lors des prestations ;
- Exigence particulière liée à l'accueil de productions nationales et internationales ;
- Extension des possibilités relative aux outils numériques ;
- Matériel polyvalent, pouvant répondre à de nombreuses utilisations ;
- Compatibilité entre les différents dispositifs.
- Matériel destiné à une fréquence d'utilisation soutenue

6.3. Exigences des prestations

Il est rappelé que la Condition Publique développe une programmation éclectique et variée dans tous les champs du spectacle vivant.

À cet effet, les marques et modèles proposés devront permettre aux porteurs du projet artistique de répondre aux demandes les plus usuelles des productions professionnelles dans ces domaines artistiques.

Les marques éventuellement citées dans le présent dossier de consultation sont de nature à permettre d'apprécier le niveau de qualité des prestations attendues.

DOSSIER DE CONSULTATION

6.4. Prêt de matériel en attente de livraison

Pour permettre à la Condition Publique d'assurer l'accueil des spectacles dans les meilleures conditions en attendant la livraison, l'attributaire du présent marché s'engage, pendant la période entre la date de notification du présent marché et celle de livraison, à mettre à disposition sur des périodes courtes et ponctuelles, le matériel demandé par la direction technique de la Condition Publique dès lors que ledit matériel figure dans la liste des équipements du présent marché, et dans la limite des quantités qui y sont définies.

Cette mise à disposition se fera à titre gracieux et dans les conditions indiquées par l'attributaire dans le mémoire technique remis à l'appui de son offre.

6.5 Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de l'instruction du dossier, les candidats peuvent faire parvenir leur question écrite par mail à administration@laconditionpublique.com au moins huit jours avant la fin de la consultation.

Article 7 : Descriptif des matériels

7.1. Consoles

A/ Console lumière

- Fourniture d'une console lumière permettant de contrôler toutes sortes d'éclairage ; traditionnel, automatique, LED, vidéo et multimédia.
- Livré avec 1 flight case de transport adapté avec un encombrement minimum
- La console sera de type GRANDMA2 Ultra Light ou équivalent approuvé.

B/ Console 48 circuits

- Fourniture d'une console lumière 48 circuits.
- Elle comportera 48 faders avec 200 auto,
- Livré avec flight case de transport individuel et un écran VGA 19 pouces
- La console sera de type Solution Zéro 88 ou équivalent approuvé.

7.2. Projecteurs

A/ Projecteurs motorisés de type wash

- Quantité : 10
- Livrés en flight case de transport accompagnés de leur crochet de suspension et de leur élingue de sécurité
- Les projecteurs seront de type MAC AURA de dernière génération ou équivalent approuvé.

B/ Projecteurs motorisés de type spot à led

- Quantité : 8
- Puissance demandée : 770 W
- Livré en flight case de transport accompagnés de leur crochet de suspension et de leur élingue de sécurité
- Les projecteurs seront de type CHAUVET modèle « Maverick » MK2S ou équivalent approuvé.

7.3. Enregistreur Dmx 512

- Quantité : 2
- Livrés avec rack de type click top ou équivalent approuvé
- Le modèle proposé sera de type OXO – Solano Pro ou équivalent approuvé.

DOSSIER DE CONSULTATION

7.7. Câblage

- Un ensemble de câblage de type DMS 5pts XLR male vers XML Femelle 3m : Quantité 10
- Un ensemble de câblage de type DMS 5pts XLR male vers XML Femelle 5m : Quantité 10

Article 8 : Remise des dossiers

Les offres seront rédigées en langue française.

Les plis peuvent être déposés

- par voie électronique à l'adresse suivante : administration@laconditionpublique.com
- par voie postale à l'adresse suivante MARCHE PUBLIC NE PAS OUVRIR

LA CONDITION PUBLIQUE
14, Place Faidherbe – BP90211
59054 ROUBAIX Cedex 1

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

28 JUILLET 2017 à 12 H 30

Article 9 : Modalité et règlement de la prestation

Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues aux articles 10 à 13 du CCAG, applicables aux marchés publics de fournitures et services.

Le délai de paiement est fixé à **30 (trente) jours**, à compter de la réception de la facture par le service comptable de l'Établissement. Le prix et la prestation de service devront être conformes à l'offre et aux exigences du marché.

Si, en cas de mauvaise facturation par le titulaire, le délai de paiement n'était pas respecté par l'Établissement, sa responsabilité ne pourrait pas être engagée.

Article 10 : Avances

Il n'est pas prévu d'avance forfaitaire sur ce marché.